

Evaluer l'impact

d'un projet de mobilité internationale
de jeunes en volontariat, dans l'action
extérieure des collectivités territoriales

↳ Jeunesse, mobilité et territoires



Remerciements

Ce document a été produit dans le cadre d'un groupe de travail composé de :

Lisa Bonnet	Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE / DAECT)
Sabrina Cadeau	Département du Pas-de-Calais
Thomas Cossé	France Volontaires (FV)
Emmanuelle Davignon	Région Centre-Val de Loire
Clément Dolisi	Ville de Strasbourg
Germain Labonne	Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE /CIV)
Simon Letonturier	Assemblée des Départements de France (ADF)
Valérie Loirat	Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE)
Lucie Lombard	France Volontaires (FV)
Linda Naïli	Cités Unies France (CUF)
Alexandra Naud	Région Nouvelle-Aquitaine
Bruno de Reviere	F3E
Ève Satin	Région Bourgogne-Franche-Comté
Ousmane Syll	Bourgogne-Franche-Comté International
Sarah Toczek	Pays de Savoie Solidaires

Coordination : **Thomas Cossé** (France Volontaires) et **Bruno de Reviere** (F3E).



Evaluer • Echanger • Eclairer

Créé en 1994, le F3E est un réseau apprenant d'acteurs français de la solidarité et de la coopération internationales, engagés pour un changement social. Pluri-acteurs, il est composé d'organisations membres (ONG, collectivités territoriales, réseaux, fondations, syndicats) conduisant des actions d'aide au développement, de plaidoyer et d'éducation à la citoyenneté mondiale.

La mission du F3E est de contribuer à améliorer les pratiques de ses membres, en matière d'apprentissage, d'innovation, d'amélioration de la qualité et de l'impact de leurs actions. Pour ce faire, il développe une offre d'accompagnement individuel (études, formations, appui-conseil) et collectif (communautés de pratiques, programmes de recherche-action).

www.f3e.asso.fr

Les activités du F3E sont soutenues par :



Plateforme française des volontariats à l'international, France Volontaires réunit les pouvoirs publics et les acteurs associatifs autour d'une mission d'intérêt général : promouvoir, valoriser et développer les engagements volontaires et solidaires à l'international. France Volontaires est opérateur du MEAE et membre fondateur de l'Agence du Service Civique. L'organisation est présente dans 23 pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique/Caraïbes et du Pacifique au travers son réseau d'Espace Volontariats, centre de ressources et d'appui aux acteurs du volontariat international. Elle est également implantée en France métropolitaine et d'Outre-Mer.

www.france-volontaires.org

SOMMAIRE

De quoi s'agit-il ?	5
Comment utiliser cet outil ?	8
Conseils pour le montage de projet de mobilité	12
Grille de questions évaluatives	14
> Changements pour les jeunes	14
> Changements pour les collectivités territoriales	17
> Changements pour les territoires et leurs acteurs	21
<u>Annexes</u>	25
Annexe 1 : Récapitulatif des questions clefs	26
Annexe 2 : Outil pour quantifier des informations qualitatives	28
Annexe 3 : Ressources existantes	29

Sigles utilisés :

AECT	Action extérieure des collectivités territoriales
CNCD	Commission nationale de la coopération décentralisée
CT	Collectivités territoriales
DAECT	Délégation pour l'Action extérieure des collectivités territoriales
JAMO	Jeunes avec moins d'opportunités
MEAE	Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
SRI	Service Relations internationales (d'une collectivité territoriale)
RRMA	Réseaux régionaux multi-acteurs

De quoi s'agit-il ?

La création de cet outil s'inscrit dans la continuité des travaux menés au sein de la Commission nationale de la coopération décentralisée (CNCD), qui ont conduit au rapport d'orientation *Jeunesses, mobilités et territoires : recommandations pour l'action extérieure des collectivités territoriales* en 2015 et au lancement par la Délégation à l'Action extérieure des collectivités territoriales (DAECT) du cycle des appels à projets « Jeunesse ». Les collectivités territoriales ont souligné l'importance de mieux saisir les changements apportés par les projets de soutien à la mobilité internationale dans un souci de redevabilité et d'amélioration des pratiques.

C'est à partir de ce constat qu'un groupe de travail s'est constitué pour construire un outil permettant d'évaluer simplement et de façon transversale les apports de ces projets. Composé de collectivités territoriales, d'associations d'élus, du MEAE, d'opérateurs de mobilité internationale et des RRMA, le groupe de travail a été animé par le F3E et France Volontaires.

Pourquoi cet outil ?

Cet outil vise à aider à évaluer – simplement – les retombées de la mobilité internationale **d'un ou d'une jeune** parti-e dans le cadre d'un volontariat (quelle que soit la durée de celui-ci).

A qui est-il destiné ?

Il est destiné en priorité aux **agent-e-s des collectivités territoriales** impliquée-s dans la mobilité internationale des jeunes – ou à leurs partenaires.

Comment l'utiliser ?

Cet outil peut être utilisé pour structurer des observations, des entretiens individuels ou des réunions collectives. Il aura nettement plus d'intérêt s'il s'inscrit dans une **démarche collective**.



Sur quoi porte cet outil ?

Cet outil porte sur des changements auxquels le projet a pu contribuer, selon plusieurs perspectives qui seront appelées plus loin « champs d'évaluation » :

Les jeunes

Les aptitudes et compétences valorisables dans un parcours personnel et professionnel.

La projection post-mobilité, le fait de se projeter vers un emploi, une formation ou autre forme de sortie positive.

La citoyenneté active : prise de conscience des enjeux de citoyenneté et des leviers d'action, projet d'engagement citoyen.

Les collectivités territoriales

Le partenariat international entre les collectivités territoriales.

Les politiques publiques : la transversalité entre les services ; les postures et pratiques professionnelles des agent-e-s, leurs représentations ; la cohérence et l'amélioration des politiques publiques.

Les territoires et leurs acteurs

Le renforcement des structures d'accueil ou d'envoi de jeunes : capacités, opportunités

L'internationalisation du territoire : implication des acteurs du territoire dans l'AECT ; essaimage de la mobilité internationale des jeunes ; essaimage d'autres actions à l'international.

Le « Vivre ensemble » et la cohésion sociale.

Attention : **faites des choix !**

Si l'on veut être réaliste, il importe de faire des choix sur ce qu'on l'on veut évaluer ! (voir pages suivantes)



Des partis pris

a) Un outil accessible et réaliste

Toute une littérature existe déjà sur l'impact de la mobilité internationale des jeunes¹. Mais pour l'essentiel, il s'agit soit d'études externalisées – souvent coûteuses – réalisées par des spécialistes, soit de référentiels centrés sur les jeunes, sans prendre en compte les spécificités de l'action extérieure des collectivités territoriales.

Ainsi, **cet outil est destiné à des agent-e-s de collectivités territoriales**, ou à leurs partenaires, **non spécialistes de l'évaluation, qui n'ont que peu de moyens à consacrer à ce travail** malgré tout l'intérêt qu'ils peuvent y porter.

b) Comprendre et apprendre, avant tout

Cet outil a un parti pris. Il s'agit avant tout d'aider à **comprendre** ce qui s'est joué avec la mobilité, pour en tirer des leçons et **améliorer** ses projets. Dans un deuxième temps – mais dans un deuxième temps seulement – il va aider à rendre compte, à communiquer.

C'est la raison pour laquelle l'outil se concentre sur les informations qualitatives. Car il considère que c'est par là que l'on apprendra les choses les plus intéressantes. Bien sûr, dans un deuxième temps, on pourra quantifier les informations qualitatives les plus intéressantes pour faire émerger des tendances – mais de façon ciblée.

L'idée est aussi d'**élaborer un propos** sur les changements induits par la mobilité : tendances générales qui se dégagent, illustrations par des cas concrets / parlants, assortis de quelques chiffres clés.

Dans cet objectif, on pourra utiliser cet outil pour évaluer plusieurs projets différents, croiser les résultats obtenus et en tirer un propos plus étayé.

c) Éviter la sophistication, renoncer à l'exhaustivité

Cet outil se veut accessible et réaliste. Ainsi :

- Un certain nombre de choix délibérés ont été faits pour éviter d'entrer dans des approfondissements méthodologiques trop complexes.
- L'évaluation des changements sur le territoire pourrait aller très loin. Le choix a été fait de ne pas ouvrir outre mesure le questionnement.

Il découle de ceci que :

- Un travail réalisé par des agent-e-s à l'aide de cet outil ne remplacera par une étude exhaustive réalisée par un bureau d'études avec un budget conséquent. C'est autre chose.
- Pour approfondir, un grand nombre de ressources existent déjà. Une sélection a été placée en **annexe 3**. Rien ne vous empêche par ailleurs de revenir vers France Volontaires ou le F3E.

Cet outil se veut évolutif. Si vous l'utilisez, même partiellement,
merci de nous faire un retour !

¹ Voir : www.observatoire-volontariat.org et autres ressources placées en annexe 3.

Comment utiliser cet outil ?

Dans quelles occasions utiliser cet outil ?

Cet outil a vocation à être utilisé dans 3 types de situation :



• pour **observer** ce qui change (ex. : les accompagnateurs-trices qui observent comment les jeunes changent pendant la mobilité, le-la chargé-e de mission qui observe l'implication des acteurs du territoire dans la coopération).



• pour **mener un entretien** (ex. : avec un ou une jeune à l'issue de sa mobilité, ou avec une personne qui accompagne, ou avec un-e responsable de la structure d'accueil, etc.).



• pour **animer des réunions collectives** (ex. : avec les jeunes, avec les partenaires impliqués dans le projet...).

RAPPEL : LES ÉTAPES D'UN TRAVAIL ÉVALUATIF

Dans un travail évaluatif de ce type, réalisé en interne, les principales étapes sont les suivantes :

1. Préparer l'évaluation

a) Déterminer **pourquoi** faire cette évaluation, et **sur quoi**

- A qui va-t-elle servir (en priorité) ?
- Que va-t-on faire de ses résultats ?
- Qu'a-t-on besoin de savoir (en priorité) ?

b) **Organiser** le travail

- Qui impliquer dans la démarche, à quels moments ?
- Quel va être le calendrier de la démarche ?
- Qui va faire quoi ?
- Faut-il élaborer des outils (ex. : questionnaire) ?

2. Recueillir les informations sur les changements induits par la mobilité

Il s'agit principalement d'utiliser la grille, lors d'observations, d'entretiens, et/ou de réunions collectives

3. Analyser les informations recueillies

- Synthétiser toutes les informations recueillies
- Les interpréter : que signifient tel et tel changements constatés ? Les expliquer : pourquoi et comment se sont-ils produits ?
- En tirer des enseignements : qu'est-ce que cela nous apprend ? Que faudra-t-il améliorer dans le prochain projet ? Quelles évolutions entreprendre dans nos pratiques ? etc.

4. Utiliser les résultats de ce travail

Évitons de faire un travail très intéressant, mais que l'on mettra ensuite dans un tiroir. Le quotidien est tyrannique. Si l'on veut utiliser ces résultats, il faut se fixer une feuille de route en ce sens.



Qui va utiliser cet outil ? Auprès de qui ?

À chacun et chacune de répondre à ces deux questions. A priori, l'outil a été conçu pour que ce soit **un-e chargé-e de mission de la collectivité porteuse du projet** qui mène les entretiens, ou anime les réunions collectives. Mais d'autres configurations sont possibles (partenaire, structure d'envoi, comité d'évaluation...). Quoi qu'il en soit, l'intérêt est de ne pas en faire une démarche solitaire portée par une personne isolée, mais de l'inscrire dans une **réflexion collective stimulante**.

De même, les personnes à impliquer dans les entretiens ou réunions collectives (ou bien sur lesquelles faire porter les observations) vont dépendre de la nature de votre projet, et de ce que vous voulez évaluer (voir ci-dessous : « prioriser »). En général, on pense toujours aux jeunes, mais plus rarement aux autres personnes qui ont été impliquées dans le projet : collègues, élu-e-s, personnel des structures d'accueil et/ou d'envoi, partenaires...

Prioriser

L'outil aborde 3 champs d'évaluation. Chaque champ d'évaluation est décrit par des questions clés. Chaque question clé est assortie de points d'approfondissement... Ouf ! **Bonne nouvelle : respirez un grand coup, vous n'êtes pas obligé-e de répondre à tout !!**

C'est même conseillé : sinon, vous risquez de vous noyer et de ne plus jamais utiliser cet outil. Souvenez-vous : qui trop embrasse, mal étireint.

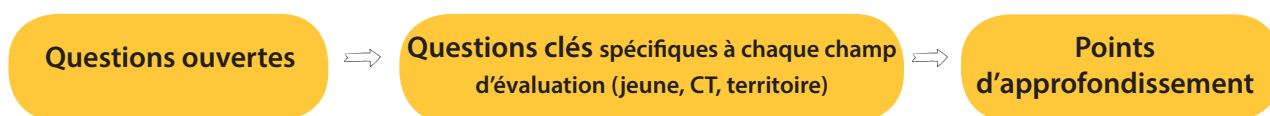


Il faut donc prioriser les champs d'évaluation et les questions. Interrogez-vous :

- Au fond, pourquoi voulez-vous faire cette évaluation ? Pour améliorer votre projet ? Pour communiquer et rendre compte ? On peut avoir plusieurs objectifs, mais il faut savoir quel est celui qui doit primer.
- À qui seront destinés les résultats de cette évaluation ? À vous ? À vos collègues ? À votre élu-e ? À vos partenaires ? Aux jeunes eux-mêmes ? Là aussi, en fonction des cibles prioritaires, vous ne vous intéresserez peut-être pas aux mêmes questions et ne chercherez peut-être pas le même type de réponses.

La force d'un projet de mobilité internationale est qu'il permet d'agir de façon transversale sur les jeunes, les partenariats entre collectivités et sur les territoires. Nous vous recommandons donc de n'exclure aucun champ, mais de prioriser ce qui vous semble pertinent d'observer pour chacun d'eux.

Un questionnement en cascade



1. Des questions ouvertes, sur les « changements les plus significatifs »

Pour chacun des trois champs d'évaluation (jeunes, CT, territoire), on a un certain nombre de questions clés spécifiques (cf. point suivant). Mais si l'on se contente de poser ces questions, on risque de passer à côté de certaines choses auxquelles l'outil n'avait pas pensé.

Aussi, on commencera systématiquement les entretiens (ou les réunions collectives...) par une première question ouverte, à brûle pourpoint : que retenir de ce projet ? Quels sont les changements qui vous semblent les plus significatifs ?

On pourra aussi s'interroger si, dans certains cas, il ne faudrait pas poser des questions spécifiques aux femmes et aux hommes. Par exemple : la perception qu'on a des jeunes est-elle la même quand il s'agit de jeunes hommes ou de jeunes femmes ? De même, on pourra adopter un angle de vue intergénérationnel.

2. Des questions clés, assorties de points pour les approfondir

Pour utiliser l'outil (dans un entretien, une réunion...) on se basera sur quelques questions clés à se poser.

Par exemple, pour structurer un entretien avec les agent-e-s et élu-e-s, au sujet des changements intervenus au sein la collectivité :

- peut-on dire que le projet a contribué à créer davantage de transversalité entre les services de notre CT ?
- Peut-on dire que le projet a contribué à améliorer les pratiques professionnelles de technicien-ne-s de la CT ?
- Est-ce que cela a fait évoluer les représentations que les technicien-ne-s et/ou les élu-e-s avaient sur les jeunes ? etc.

Ces questions vont peut-être sembler trop générales à certains. Alors, pour aider à les approfondir, ou à ne pas oublier certains détails (ou encore pour relancer la discussion), chaque question est assortie d'un certain nombre de points d'approfondissement :

Par exemple, pour approfondir la 2^{ème} question sur les pratiques professionnelles :

- Les technicien-ne-s prennent-ils/elles du recul sur leurs pratiques, entre pairs ?
- Des technicien-ne-s « osent »-ils/elles innover, via l'AECT (donc en dehors de leurs tâches classiques) ?
- Y a-t-il amélioration des pratiques professionnelles (en termes d'animation, de méthodes éducatives ...) ?
- Y a-t-il amélioration de la perception des jeunes (par les technicien-ne-s) ?

Attention : il ne faut pas se sentir obligé-e d'aborder systématiquement tous ces points !

Comment poser les questions ?

Attention : tout l'enjeu est d'aboutir à des réponses intéressantes et utiles. Donc :

- éviter les réponses sèches, du style : oui / non ;
- éviter les réponses trop évasives, du style « ils sont plus ouverts d'esprit » (Okaaay... Mais encore ? Comment cela se matérialise, concrètement ?)

Pour cela, pour chaque question, on peut se demander :

- Y a-t-il un avant le projet, et un après ?
- Si oui, comment peut-on caractériser cette évolution ?
- Comment peut-on l'expliquer ?

NB : bien sûr, il y aura beaucoup de choses, suggérées dans l'outil, qui n'auront pas évolué : c'est normal !

Comment mener un entretien ?

Un entretien n'est pas un interrogatoire... Mettez votre interlocuteur ou votre interlocutrice à l'aise. Expliquez-lui la logique de ce que vous faites. Vous n'êtes pas là pour distribuer les bons et les mauvais points : vous cherchez, ensemble, à tirer des leçons du projet.

Réfléchissez à la personne la plus à même de mener cet entretien, celle qui saura à la fois mettre en confiance l'interlocuteur ou l'interlocutrice et tirer le fil de la conversation si besoin : est-ce vous ou un-e de vos collègues ? Un homme ou une femme ? etc.

Comment animer une discussion collective ?

Il y a toutes sortes de façons de mener une réunion collective. Celle-ci peut se mener avec les jeunes, ou avec les accompagnateurs/trices, ou encore avec l'ensemble des acteurs et actrices impliqués dans le projet... Pour libérer la parole, on pourra favoriser des temps en sous-groupes (par exemple les jeunes d'un côté, etc.).

L'aspect essentiel réside dans le rôle et la posture de l'animateur-trice. Comme pour l'entretien, il s'agit de mettre les personnes à l'aise. Ce n'est pas un examen. On est tous et toutes là pour apprendre de cette expérience. Et il n'y a pas les « sachant-e-s » d'un côté, les apprenant-e-s de l'autre : tout le monde est dans une position d'apprentissage. Autre chose : l'animateur ou l'animatrice est là pour favoriser la prise de parole des participant-e-s, aider à structurer les débats et à « accoucher » de réflexions et conclusions. Mais il ou elle ne doit pas monopoliser la parole !

Le plus simple est **d'animer une discussion collective** autour des questions clés, pour faire émerger les enseignements que chacun et chacune tire de cette mobilité. Une façon de faire est de répartir les participant-e-s en sous-groupes, ayant chacun un champ d'évaluation à traiter. Un temps de restitution et de mise en débat des enseignements tirés par chaque groupe est à prévoir.

Si l'on veut obtenir aussi des statistiques liées aux conclusions tirées, on pourra travailler autour d'un système de notation (voir [annexe 2](#)).

Que faire des données recueillies ?

Il y a beaucoup de possibilités. L'essentiel est que cela serve... Exemples : améliorer le montage d'un prochain projet de mobilité, nourrir la réflexion stratégique de la collectivité sur la politique de mobilité internationale – voire sur la place des jeunes dans les politiques publiques, alimenter un argumentaire...

Quelle forme cela peut-il prendre ? À vous de voir ! Tout va dépendre de l'utilisation que vous voudrez en faire et des personnes qui devront l'utiliser. Pour alimenter la réflexion de tous les partenaires, en vue du montage d'un nouveau projet l'année suivante, on pourra rédiger une note avec les principaux résultats. Pour un-e élu-e, on pourra privilégier une fiche succincte. Parfois, une formalisation schématique/visuelle peut être plus parlante. Au-delà des formes écrites, on pourra avoir des témoignages vidéo, dans un but de communication. On pourra aussi organiser une séance de restitution orale et de mise en débat des résultats, etc.

Conseils pour le montage de projet de mobilité

De nombreuses ressources existent déjà sur le montage de projets de mobilité. Il convient de s'y reporter (voir [annexe 3](#))

En revanche, il y a un point fondamental. **Si l'on souhaite que le projet de mobilité internationale des jeunes ait des retombées (sur le jeune, le partenariat, le territoire...), alors cela s'anticipe.** On ne peut pas se contenter de faire son projet et, à la fin, de vérifier s'il y a eu des changements intéressants ou pas... Par exemple, si l'on souhaite que le projet contribue à créer de la transversalité entre les services de la collectivité, que va-t-on faire pour favoriser cela ?

Ainsi, deux questions sont à se poser :

- Quel est l'objectif du projet ? À quels changements souhaite-t-on contribuer, par ce biais ?
- Qu'allons-nous mettre en œuvre pour favoriser ces changements ?

De façon plus générale, un certain nombre de conseils peuvent être donnés :

Changements pour le/la jeune

- Promouvoir le principe de mixité (sociale, de genre) en favorisant la mobilisation de jeunes venu-e-s d'univers différents.
- Associer les jeunes à la construction du projet de mobilité/volontariat.
- Adapter / mettre en adéquation le contenu des projets de mobilité avec les profils des jeunes.
- S'appuyer sur les différents outils ou dispositifs d'accompagnement à la mobilité internationale pour organiser la préparation à l'expérience de volontariat des jeunes ainsi que le temps de bilan/valorisation de l'expérience au retour.
- Installer un dispositif de tutorat permettant au ou à la jeune d'avoir accès à un-e référent-e clairement identifié-e, à la fois en France et dans la structure d'accueil à l'étranger.
- Envisager des parcours d'engagement « mixtes » comprenant un temps de mission sur le territoire d'origine, en amont et en aval de la mobilité internationale.
- Construire une véritable stratégie de valorisation pour le ou la jeune (faciliter la rencontre avec les réseaux d'emploi, les acteurs et actrices de l'insertion, les acteurs et actrices de l'engagement).

Changements pour les collectivités

- Inscrire la jeunesse, sa mobilité et son engagement comme une orientation partagée de l'accord de coopération entre les collectivités partenaires.
- Associer pleinement la collectivité partenaire à chaque étape du projet (définition, pilotage, restitution, évaluation).
- Associer le-s service-s de la collectivité territoriale en charge de la jeunesse, de l'insertion, de l'action sociale, etc. au projet.
- Organiser des temps d'échange entre homologues des collectivités partenaires (élu-e-s et services) autour du projet.
- Permettre aux jeunes de témoigner de leur expérience devant les élu-e-s et les services de la collectivité.
- Assurer une large communication sur le projet au sein de la collectivité.
- Rechercher la réciprocité des échanges en œuvrant à l'accueil de jeunes issu-e-s du territoire partenaire.

Changements pour le territoire et ses acteurs

- Rechercher une large mobilisation des acteurs et actrices des territoires autour du projet.
- Rechercher/créer de la transversalité avec les politiques d'internationalisation en cours sur le territoire.
- Organiser des temps d'immersion du ou de la jeune au sein de structures locales (de la solidarité internationale, de l'engagement, etc.) en amont de sa mission à l'international.
- Le cas échéant, organiser un temps d'échange avec les familles des jeunes.
- Construire une stratégie de valorisation et d'essaimage du projet en direction des acteurs et actrices du territoire (témoignages des jeunes, des structures d'accueil, etc.).
- Pendant la présence du ou de la volontaire étranger-e, favoriser sa participation à des événements locaux, régionaux, les témoignages auprès de scolaires.

Grille de questions évaluatives

Changements pour les jeunes



Certaines questions peuvent être difficiles à poser aux jeunes : il appartient aux animateurs ou animatrices de les adapter à leur convenance². Les formulations qui suivent visent plutôt à animer une discussion avec les accompagnateurs et accompagnatrices des jeunes.

QUESTIONNES CLEFS

D'ABORD, commencer par une/des question(s) ouverte(s)

1. **Changements les plus significatifs** : si l'on prend un peu de recul par rapport à ce projet, que peut-on en retenir *pour les jeunes* ? Quels sont les changements qui nous semblent les plus significatifs *chez et/ou entre les jeunes*, et pourquoi ?

ENSUITE

2. **Aptitudes et compétences** : peut-on dire que le projet a contribué à renforcer les aptitudes et compétences des jeunes ?

3. **Projection post-mobilité** : peut-on dire que le projet a contribué à faire en sorte que les jeunes se projettent³ vers un emploi, une formation ou autre forme de sortie positive ?

4. **Citoyenneté active**⁴ : peut-on dire que les jeunes sont engagé-e-s dans une démarche de citoyenneté active? (= « engagement » citoyen)

Plusieurs degrés sont possibles. Ainsi, peut-on dire :

- qu'ils/elles ont pris conscience des enjeux qui les entourent ?
- qu'ils/elles ont la volonté de s'impliquer ?
- qu'ils/elles sont devenu-e-s acteurs/actrices de la cité ?

ENFIN (si cela n'a pas déjà été évoqué)

5. Y a-t-il eu des **changements négatifs** ?

6. **Explications** : qu'est-ce qui a favorisé ici ces changements ? Qu'est-ce qui a pu les freiner ou les rendre difficiles (voire les rendre impossibles) ?

7. **Si c'était à refaire**, y a-t-il des choses que nous referions différemment ? Aurions-nous des conseils à donner à quelqu'un qui voudrait faire le même projet ?

² Pour obtenir des questions à poser directement aux jeunes, se reporter aux guides « IVO 4 all » ou AKI (voir en [annexe 2](#)).

³ Dans la plupart des cas, l'évaluation devra se limiter à apprécier cette capacité de projection à l'issue de la mobilité. Si, en revanche, on peut suivre des jeunes sur un temps plus long, alors il sera possible d'apprécier leur trajectoire professionnelle proprement dite.

⁴ Le terme d'« engagement » citoyen déplaît à certain-e-s jeunes. D'où l'expression « citoyenneté active » qui lui a été préféré ici.

pour approfondir chaque question évaluative, ou relancer la discussion

**2. Peut-on dire que le projet a contribué
à renforcer les aptitudes et compétences des jeunes ?**

APTITUDES PROFESSIONNELLES

Les jeunes ont-ils/elles développé des aptitudes parmi celles qui sont énumérées ci-dessous ?

Autonomie

- *Esprit d'initiative* ; savoir faire des choix ; capacité à oser, à entreprendre ; créativité
- *Capacité à se prendre en main* et à trouver des solutions à ses difficultés (logement, démarches administratives...)
- *Capacité à prendre des responsabilités*
- *Connaissance de l'environnement institutionnel* et du territoire
- *Mobilité géographique* : capacité à être mobile sur et en dehors de son territoire

Savoir prendre du recul

- *Esprit critique* ; capacité à se poser des questions et à remettre en question sa zone de confort
- *Apprentissage* ; apprendre à apprendre
- *Adaptabilité, résilience*
- *Capacité à réutiliser les apprentissages dans d'autres contextes* (notamment professionnels)

Estime de soi

- *Estime de soi* ; remobilisation

COMPETENCES

Les jeunes ont-ils/elles développé des compétences parmi celles qui sont énumérées ci-dessous ?

Collaboration

- Travailler en équipe
- Travailler dans des équipes multiculturelles (cf. adaptabilité) ; travailler dans des équipes mixtes (d'un point de vue social, de genre)
- Susciter la créativité d'un groupe
- Échanger et partager
- Gérer les conflits

Communication

- Dialoguer dans un contexte interculturel
- Acquérir et transmettre du savoir
- Valoriser du savoir

Technique

- Numériques et informatiques
- Linguistiques
- Méthodologie de projet
- Techniques d'animation
- Autres compétences techniques et thématiques spécifiques

3. Projection post-mobilité :

peut-on dire que le projet a contribué à faire en sorte que les jeunes se projettent vers un emploi, une formation ou autre forme de sortie positive ?

Le projet a-t-il provoqué un déclic sur la capacité du ou de la jeune à se projeter ?

Peut-on dire que les jeunes :

- ont affiné leur orientation ? (= ils/elles savent ce qu'ils/elles veulent faire ; leur projet professionnel est clarifié)
- ont développé un réseau professionnel ici et à l'international ?

Les jeunes sont-ils/elles en capacité de se projeter sur :

- une insertion dans un dispositif d'accompagnement ?
- une reprise d'étude / formation ?
- un accès à l'emploi ? (NB : idée de privilégier un emploi choisi)
- une création d'activité économique ?

4. Peut-on dire que les jeunes sont engagé-e-s dans une démarche de citoyenneté active ?

Les jeunes ont-ils/elles pris conscience des enjeux de citoyenneté et des leviers d'engagement ?

Par exemple :

- *Prise de conscience des enjeux de citoyenneté :*
 - Meilleure compréhension du rôle de citoyen-ne (aux différents niveaux : local, national, international), conscience des enjeux globaux, capacité à verbaliser son rôle dans une communauté monde ; notion d'intérêt général
 - Agir local/penser global : prise de recul sur sa situation / identité
 - Sentiment d'appartenance à un groupe plus large
 - Conscience des enjeux globaux et décloisonnement
 - Découverte de l'importance de l'engagement
 - Enjeux de démocratie, notamment locale
- *Identification des leviers existants pour s'engager :*
 - Meilleure compréhension du rôle des institutions publiques en général, notamment les collectivités locales (dont les siennes), et identification des espaces ouverts à la participation des citoyen-ne-s
 - Meilleure compréhension du rôle de la société civile (milieu associatif, mouvements citoyens, syndicats...) et identification des acteurs du territoire

Les jeunes ont-ils/elles un projet d'engagement citoyen ?

- Sont-ils/elles devenu-e-s acteurs ou actrices dans la cité, individuellement ou collectivement ? (ex. : agir autrement, consommer autrement, voter, s'engager bénévolement ou professionnellement, partager ses prises de conscience...)

NB : mettre ces constats en regard de la situation des jeunes avant de partir.

Mais il n'y a pas d'injonction à « s'engager » !

Changements pour les collectivités territoriales



QUESTIONNES CLEFS

D'ABORD, commencer par une/des question(s) ouverte(s)

1. **Changements les plus significatifs** : si l'on prend un peu de recul par rapport à ce projet, que peut-on en retenir ? Quels sont les changements qui nous semblent les plus significatifs, et pourquoi ?

ENSUITE

2. **Le partenariat** entre les deux collectivités territoriales partenaires :

Peut-on estimer que le projet a contribué à faire évoluer la relation de partenariat entre les deux collectivités territoriales ? Si oui, de quelle façon ?

3. **Les politiques publiques** (pour chacune des collectivités partenaires) :

° **Transversalité** : peut-on dire que le projet a contribué à créer davantage de transversalité entre les services de la collectivité ? Si oui, comment cela s'est-il matérialisé ?

° **Évolution des pratiques/postures professionnelles et des représentations** :

Peut-on dire que le projet a contribué à améliorer les pratiques professionnelles de techniciens et techniciennes de la collectivité (pratiques et/ou postures) ? Si oui, comment cela s'est-il matérialisé ?

Est-ce que cela a fait évoluer les représentations que les technicien-ne-s et/ou les élu-e-s avaient sur les jeunes ? Et vice-versa ? Si oui, comment cela s'est-il matérialisé ?

Idem sur les représentations que les technicien-ne-s et/ou les élu-e-s et/ou les jeunes ont : sur l'AECT ? Sur le territoire ?

(NB : faire le lien avec les changements pour le ou la jeune)

° **Cohérence et amélioration des politiques publiques** :

Le projet a-t-il créé de la cohérence entre la politique jeunesse et la politique d'AECT ?

A-t-il contribué à améliorer les politiques publiques en général, ici et/ou là-bas ?

ENFIN (si cela n'a pas déjà été évoqué) :

4. Y a-t-il eu des **changements négatifs** ?

5. **Explications** : qu'est-ce qui a favorisé ici ces changements ? Qu'est-ce qui a pu les freiner ou les rendre difficiles (voire les rendre impossibles) ?

6. **Si c'était à refaire**, y-a-t-il des choses que nous referions différemment ? Aurions-nous des conseils à donner à quelqu'un qui voudrait faire le même projet ?

AIDE-MÉMOIRE

pour approfondir chaque question évaluative, ou relancer la discussion

2. Partenariat : Peut-on estimer que le projet a contribué à faire évoluer la relation de partenariat entre les deux CT ?

Si oui, de quelle façon ?

La relation de partenariat entre CT a-t-elle évolué dans l'une ou l'autre des directions énumérées ci-dessous ?

- Redonner de l'intérêt à une relation somnolente ou routinière
- Éveiller l'intérêt d'élue-e-s qui comprennent désormais mieux l'intérêt de l'AECT
- Impliquer dans le partenariat des élu-e-s ou technicien-ne-s (des deux collectivités) autres que ceux ou celles traditionnellement impliqué-e-s dans l'AECT
- Faire évoluer la relation vers un esprit d'enjeux partagés entre les deux collectivités (moins asymétrique)

3. Politiques publiques

3.1. Transversalité: Peut-on dire que le projet a contribué à créer davantage de transversalité entre les services de notre collectivité ? Si oui, comment cela s'est-il matérialisé ?

PENDANT LE PROJET

- Du lien a-t-il été créé entre le SRI et les autres services concernés par le projet (service jeunesse ou autres services) ?
- Les services concernés par la jeunesse/par le projet travaillent-ils ensemble ? Les élu-e-s concerné-e-s travaillent-ils ensemble aussi ?

APRÈS LE PROJET

D'abord :

- Les élu-e-s sont-ils/elles « rassuré-e-s » par le projet de mobilité internationale (projet jeunesse = facile et inattaquable) ?

Puis :

- Des personnes ressources référentes sont-elles identifiées et fonctionnelles, dans chaque service (potentiellement) concerné par la jeunesse/le projet ?
- Des projets innovants se développent-ils sur le territoire (ici) ?

3.2. Pratiques professionnelles et représentations

> Peut-on dire que le projet a contribué à améliorer les pratiques professionnelles de technicien-ne-s de la collectivité (pratiques et/ou postures) ? Si oui, comment cela s'est-il matérialisé ?

> Est-ce que cela a fait évoluer les représentations que les technicien-ne-s et/ou les élu-e-s avaient sur les jeunes? Et vice-versa ? Si oui, comment cela s'est-il matérialisé ?

> Idem sur les représentations que les technicien-ne-s et/ou les élu-e-s et/ou les jeunes ont : sur l'AECT ? Sur le territoire ?

PENDANT LE PROJET

- Les technicien-ne-s impliqué-e-s prennent-ils/elles du recul sur leurs pratiques, entre pairs ?
- Des technicien-ne-s « osent »-ils/elles innover, via l'AECT (donc en dehors de leurs tâches classiques formelles) ?

APRÈS LE PROJET

D'abord :

- Y a-t-il amélioration des pratiques professionnelles (y compris en termes d'animation, de méthodes éducatives...) ?
- Y a-t-il amélioration de la perception des jeunes (par les technicien-ne-s) ? Cette amélioration de perception concerne-t-elle différemment les jeunes hommes et les jeunes femmes ?
- Peut-on faire état d'une ouverture d'esprit accrue ?
- Y a-t-il amélioration de la gestion de l'interculturel (préparation au départ, relecture d'expérience après...) ?

Puis :

- Des projets innovants se développent-ils sur le territoire (ici) ?
- Y a-t-il une évolution des postures et du sens qu'on donne à l'action ?
- Les sensibilités aux questions d'évaluation ont-elles évolué ?
- Des technicien-ne-s mobilisent-ils/elles des jeunes, au retour, pour leur savoir-faire (ex. : en animation participative) ?

Enfin :

- Les services concernés par les jeunes/le projet ont-ils une perception des jeunes qui s'est améliorée (cf. clichés) ?
- Cela se traduit-il par la création de dialogue, l'implication de jeunes (dans les conseils de jeunes, par ex.)? Si implication il y a, note-t-on une différence entre celle des jeunes hommes et des jeunes femmes ?
- Des jeunes différent-e-s s'engagent-ils/elles ? => cela contribue-t-il à changer la vision que les élu-e-s ont des jeunes (clichés) ? Cela concerne-t-il de la même façon les jeunes hommes et les jeunes femmes ?
- La légitimité de l'AECT est-elle accrue ?
- Le budget consacré à la mobilité internationale des jeunes est-il maintenu (a minima) ?
- Y a-t-il une meilleure compréhension (par les jeunes, les services, les élu-e-s) des différences qui existent sur le territoire ici (ex. : entre les habitant-e-s d'un micro bassin de vie à un autre) ?

3.3. Cohérence et amélioration des politiques

- > Est-ce que le projet a créé de la cohérence entre la politique jeunesse et la politique d'AECT ?
- > Est-ce que cela a contribué à améliorer les politiques publiques en général, ici et/ou là-bas ?

Questions à poser pour chacun des deux territoires :

- La politique jeunesse a-t-elle intégré une dimension internationale ?
- Une organisation interne (comité, référent-e...) a-t-elle été mise en place, pour créer du lien entre la politique jeunesse et la politique d'AECT (au niveau technique) ?
- Idem au niveau politique (espace de concertation entre les élu-e-s concerné-e-s) ?
- De nouvelles initiatives ont-elles été développées, au sein des politiques de la collectivité, grâce au projet de mobilité ? Ex. : Initiatives jeunesse, ou initiatives internationales (voire : internationaliser les politiques publiques), ou autres initiatives (culture, engagement citoyen...)
- De nouvelles façons de travailler ont-elles été développées, dans l'une ou l'autre des politiques publiques de la collectivité ? Ex. : travail plus participatif, innovations... (cf. questions précédentes, notamment 3.2)
- En particulier : les jeunes sont-ils et elles davantage impliqué-e-s dans certaines politiques publiques ?
- Le projet a-t-il contribué à créer de la cohérence entre les politiques publiques (au-delà des seules politiques jeunesse et AECT) ?

Changements pour les territoires et leurs acteurs



Questions pour animer une discussion avec les jeunes et/ou les structures d'accueil - envoi et/ou d'autres partenaires impliqués :

QUESTIONNES CLEFS

D'ABORD, commencer par une/des question(s) ouverte(s)

1. **Changements les plus significatifs** : si l'on prend un peu de recul par rapport à ce projet, qu'est-ce que cela a changé, pour le territoire ? Quels sont les changements qui nous semblent les plus significatifs *sur le territoire*, et pourquoi ?

ENSUITE

2. **Renforcement des structures d'accueil ou d'envoi** de jeunes : peut-on dire que le projet a contribué à développer les capacités de la structure et/ou à lui offrir de nouvelles opportunités ?

3. **Internationalisation du territoire** :

◦ **Implication des acteurs du territoire dans l'AECT** : peut-on dire que, grâce au projet, les acteurs des territoires s'impliquent davantage ou différemment au sein de l'AECT, désormais ? Si oui, comment cela s'est-il matérialisé ?

◦ **Essaimage / internationalisation** : Peut-on dire que le projet a contribué :

- à l'essaimage de la mobilité internationale des jeunes sur le territoire ?
- à l'essaimage d'autres actions à l'international sur le territoire ?

4. **Vivre ensemble et cohésion sociale** :

Peut-on dire que le projet a contribué à améliorer le « vivre ensemble » et la cohésion sociale, sur le territoire ?

ENFIN (si cela n'a pas déjà été évoqué)

5. Y a-t-il eu des **changements négatifs** ?

6. **Explications** : qu'est-ce qui a favorisé ici ces changements ? Qu'est-ce qui a pu les freiner ou les rendre difficiles (voire les rendre impossibles) ?

7. **Si c'était à refaire**, y-a-t-il des choses que nous referions différemment ? Aurions-nous des conseils à donner à quelqu'un qui voudrait faire le même projet ?

AIDE-MÉMOIRE

pour approfondir chaque question évaluative, ou relancer la discussion

2. Renforcement des structures d'accueil ou d'envoi de jeunes : peut-on dire que le projet a contribué à développer les capacités de la structure et/ou à lui offrir de nouvelles opportunités ?

Les structures d'accueil ou d'envoi de jeunes se sont-elles renforcées dans l'une ou l'autre des dimensions énumérées ci-dessous ?

- **Développement de la structure, nouvelles opportunités :**
 - Possibilité de développer des projets internationaux grâce à ce/cette jeune
 - Obtention d'autres ressources grâce à l'expertise développée via le projet (cf. ci-dessous)
 - Diversification des activités et des publics
 - Mise en réseau avec des partenaires
 - Internationalisation de l'organisation
 - Reconnaissance (visibilité...), valorisation de l'organisation et/ou du projet
 - Possibilité d'envoyer des jeunes en retour sur l'autre territoire
- **Gestion des ressources humaines internes :**
 - Dynamiser l'équipe autour d'un projet ; identifier des personnes ressources au sein de l'équipe (par ex. tuteurs ou tutrices), ...
 - Avoir dans son équipe une personne engagée (= le ou la jeune), avec regard autre, compétences techniques, ressources humaines en plus
- **Méthodes de travail et expertise :**
 - Savoir remettre en question sa façon de travailler
 - Développement d'une ingénierie d'accompagnement de projet de mobilité internationale des jeunes : renforcer ses capacités de tutorat / accompagnement, pédagogiques, et de projet ; renforcer ses capacités de suivi à distance (structure d'envoi), etc.
 - Renforcement des capacités de gestion de projet à l'international (interculturalité, linguistique...)

3. Internationalisation du territoire

3.1. Implication des acteurs du territoire dans l'AECT :

peut-on dire que, grâce au projet, les acteurs des territoires s'impliquent davantage ou différemment au sein de l'AECT, désormais ? Si oui, comment cela s'est-il matérialisé ?

PENDANT LE PROJET

- Les acteurs du territoire (ici et là-bas) sont-ils impliqués dans le projet ?
- Les jeunes en mobilité sont-ils/elles intégré-e-s sur le territoire d'accueil ?
- La mobilité internationale des jeunes est-elle intégrée dans le projet d'AECT ? Et les jeunes sont-ils/elles acteurs et actrices de l'AECT (sur le territoire d'accueil) ?

APRÈS LE PROJET

D'abord :

- La vision que la collectivité territoriale a du/de la jeune a-t-elle changé ?
- Les jeunes sont-ils acteurs et actrices de l'AECT ici (territoire d'envoi), après la mobilité ?

Puis :

- Essaimage : des jeunes non partis sont-ils influencé-e-s par celles et ceux qui sont parti-e-s ? S'impliquent-ils/elles alors dans l'AECT ?

Enfin :

- Y a-t-il (re)dynamisation progressive du partenariat ?
- Essaimage : de petites collectivités territoriales ou d'autres acteurs du territoire s'impliquent-ils dans l'AECT ?
- Des liens entre territoires sont-ils créés / renforcés ?
- Y a-t-il rééquilibrage dans la relation partenariale (moins asymétrique) ?
- Y a-t-il création d'un réseau d'acteurs sur le territoire, avec une expertise en mobilité ?

3.2. Essaimage / internationalisation

- > Peut-on dire que le projet a contribué à l'essaimage de la mobilité internationale des jeunes sur le territoire?
- > Peut-on dire que le projet a contribué à l'essaimage d'autres actions à l'international sur le territoire ?

a) Essaimage en termes de mobilité des jeunes

- **Représentations :**

- Le projet de mobilité est-il mieux connu sur le territoire (cf. notoriété) ?
- Perception des employeurs vis-à-vis des retombées de la mobilité a-t-elle évolué ?

- **Implication des acteurs ; actions :**

- Essaimage : d'autres acteurs s'impliquent-ils dans la mobilité internationale des jeunes ?
- Y a-t-il développement de réseaux d'ancien-ne-s jeunes parti-e-s : ambassadeurs/drices ?
- Y a-t-il davantage de jeunes qui font des demandes de mobilité ?

b) Essaimage d'autres actions internationales sur le territoire

- **Représentations :**

- Le partenariat est-il mieux connu sur le territoire (cf. notoriété) ?
- Les représentations sur l'AECT en général ont-elles évolué ?

- **Implication des acteurs ; actions :**

- Essaimage : d'autres acteurs s'impliquent-ils à l'international ?
- De nouveaux acteurs se mobilisent-ils dans l'AECT ?

- **Attractivité, rayonnement du territoire**

- L'attractivité du territoire s'est-elle renforcée ? Le rayonnement du territoire a-t-il évolué ?

2. Renforcement des structures d'accueil ou d'envoi de jeunes : peut-on dire que le projet a contribué à développer les capacités de la structure et/ou à lui offrir de nouvelles opportunités ?

Vivre ensemble et cohésion sociale

- Des clichés sont-ils tombés dans l'entourage du ou de la jeune : sur le ou la jeune, sur le pays dans lequel il ou elle est allé-e... ?
- Y a-t-il une évolution dans l'ouverture à l'autre ? Des liens sont-ils créés entre personnes issues de communautés différentes sur le territoire ?
- Des liens sont-ils noués entre structures du territoire, y compris des structures qui interviennent sur des champs différents (au-delà du projet de mobilité) ?



ANNEXES

ANNEXE 1

Récapitulatif des questions clefs

D'ABORD, commencer par une/des question(s) ouverte(s)

1. Changements les plus significatifs : si l'on prend un peu de recul par rapport à ce projet, qu'est-ce que cela a changé, pour le territoire ? Quels sont les changements qui nous semblent les plus significatifs [sur le territoire], et pourquoi ?

Les jeunes

2. Aptitudes et compétences : peut-on dire que le projet a contribué à renforcer les aptitudes et compétences des jeunes ?

3. Projection post-mobilité : peut-on dire que le projet a contribué à faire en sorte que les jeunes se projettent vers un emploi, une formation ou autre forme de sortie positive ?

4. Citoyenneté active : peut-on dire que les jeunes sont engagé-e-s dans une démarche de citoyenneté active ? (= « engagement » citoyen)

Plusieurs degrés sont possibles. Ainsi, peut-on dire :

- qu'ils/elles ont pris conscience des enjeux qui les entourent ?
- qu'ils/elles ont la volonté de s'impliquer ?
- qu'ils/elles sont devenu-e-s acteurs/actrices de la cité ?

Les collectivités territoriales

2. Le partenariat entre les deux CT partenaires : peut-on estimer que le projet a contribué à faire évoluer la relation de partenariat entre les deux CT ? Si oui, de quelle façon ?

3. Les politiques publiques (pour chacune des CT partenaires) :

◦ **Transversalité** : peut-on dire que le projet a contribué à créer davantage de transversalité entre les services de la collectivité ? Si oui, comment cela s'est-il matérialisé ?

◦ **Évolution des pratiques / postures professionnelles et des représentations** :

Peut-on dire que le projet a contribué à améliorer les *pratiques professionnelles* de technicien-ne-s de la collectivité (pratiques et/ou postures) ? Si oui, comment cela s'est-il matérialisé ?

Est-ce que cela a fait évoluer les représentations que les technicien-ne-s et/ou les élu-e-s avaient *sur les jeunes* ? Et vice-versa ? Si oui, comment cela s'est-il matérialisé ?

Idem sur les *représentations* que les technicien-ne-s et/ou les élu-e-s et/ou les jeunes ont : *sur l'AECT ? Sur le territoire ?*

◦ **Cohérence et amélioration des politiques publiques** :

Le projet a-t-il créé de la *cohérence entre la politique jeunesse et la politique d'AECT* ?

A-t-il contribué à *améliorer les politiques publiques en général, ici et/ou là-bas* ?

Les territoires et leurs acteurs

2. Renforcement des structures d'accueil ou d'envoi de jeunes : peut-on dire que le projet a contribué à développer les capacités de la structure et/ou à lui offrir de nouvelles opportunités ?

3. Internationalisation du territoire :

◦ **Implication des acteurs du territoire dans l'AECT :** peut-on dire que, grâce au projet, les acteurs des territoires s'impliquent davantage ou différemment au sein de l'AECT, désormais ? Si oui, comment cela s'est-il matérialisé ?

◦ **Essaimage / internationalisation :** peut-on dire que le projet a contribué :

- à l'essaimage de la mobilité internationale des jeunes sur le territoire ?
- à l'essaimage d'autres actions à l'international sur le territoire ?

4. Vivre ensemble et cohésion sociale : Peut-on dire que le projet a contribué à améliorer le « vivre ensemble » et la cohésion sociale, sur le territoire ?

ENFIN (si cela n'a pas déjà été évoqué)

5. Y a-t-il eu des changements négatifs ?





6. Explications : qu'est-ce qui a favorisé ici ces changements ? Qu'est-ce qui a pu les freiner ou les rendre difficiles (voire les rendre impossibles) ?

7. Si c'était à refaire, y-a-t-il des choses que nous referions différemment ? Aurions-nous des conseils à donner à quelqu'un qui voudrait faire le même projet ?

Outil pour quantifier des informations qualitatives

Si l'on veut obtenir aussi des statistiques liées aux conclusions tirées d'une discussion collective, on pourra travailler autour d'un système de notation. Par exemple, on peut préparer une feuille de *paperboard* par champ d'évaluation (jeunes, CT, territoire), avec les conclusions pour lesquelles on souhaite obtenir des chiffres. Puis :

- On s'entend sur un système de notation (avec des nombres, ou des smileys, suivant le public).
- On aborde chaque conclusion, l'une après l'autre. Pour chaque conclusion, les participant-e-s se lèvent pour aller « noter » la conclusion (de façon désordonnée, afin d'éviter de savoir ce que chacun-e a mis comme note).
- On synthétise les votes, et on fait réagir les participant-e-s : « Qu'est-ce que ces notes nous disent ? » « Quelles conclusions le groupe a-t-il les mieux notées ? Qu'est-ce que cela nous dit ? » « Pourquoi pensez-vous que cela a été noté de cette façon ? » « Qu'est-ce qui peut expliquer cela ? », etc.

CONCLUSIONS				
Les agent-e-s impliqué-e-s dans le projet ont pris conscience de l'intérêt de donner un rôle d'acteur/actrices aux jeunes	✓✓ 2	✓✓✓✓ 4		✓ 1
Le service Jeunesse et le CCAS ont développé des liens de travail, grâce au projet de mobilité	✓✓✓✓✓ 5	✓✓ 2		
(...)				

- Plus tard, à tête reposée, on pourra reprendre les notes pour en tirer des statistiques : « 86% des agent-e-s impliqué-e-s dans le projet ont pris conscience de l'intérêt qu'il peut y avoir à donner un rôle d'acteur aux jeunes dans les actions menées en leur faveur ».

Ressources existantes

Articles universitaires /études

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères – Commission nationale de la coopération décentralisée: « Jeunesses, mobilités et territoires : recommandations pour l'action extérieure des collectivités territoriales ». 2015 (*étude jeunesse, mobilités et territoires*)

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères : « Diplomatie et territoires, pour une action extérieure démultipliée », La documentation française, 2017

LEROUX C. : « Le Volontariat solidaire à l'international, une expérience formative à l'épreuve des parcours professionnels » - Université Paris Descartes, Thèse 2014

LEROUX C. (coord.) : « de l'international au local : les enjeux du volontariat de solidarité, l'expérience du Forum des acteurs et des initiatives de valorisation des engagements (FAIVE) ». France Volontaires - Les Cahiers de l'action INJEP n°46

BULTEAU M., BILLARD Y. : « 10 ans de voyages solidaires de jeunes : Quels impacts sur leurs choix de vie ? Quel impact pour la Savoie ? » - étude d'impact, Pays de Savoie Solidaire/France Volontaires, 2012

Outils / guides méthodologiques

Programme International Volunteering for All (IVO4ALL) : outils d'accompagnement développés dans le cadre du Service Civique à l'international www.ivo4all.eu/fr/outils-daccompagnement/

Agence du Service Civique : « *Guide des journées de préparation au Service Civique à l'international* » ; « *Guide à destination des accompagnateurs des volontaires en Service Civique à l'international* »

Outils européens d'évaluations des acquis d'apprentissages non formels et informels, et CV européen: Youthpass et Europass : *Youthpass - Europass*

ANACEJ/France Volontaires : « S'engager pour la solidarité internationale », guide méthodologique, 2013

AKI Mobility : Évaluation et valorisation des compétences transversales, acquises par les jeunes dans un projet de mobilité internationale, au service de l'insertion socio-professionnelle : www.aki-mobility.org/fr/projet-aki-erasmus/

Liens utiles

www.f3e.asso.fr

www.france-volontaires.org

www.cncd.fr

www.service-civique.gouv.fr

www.erasmusplus-jeunesse.fr

www.agence-erasmus.fr

www.observatoire-volontariat.org

www.ressources-volontariat.org

www.clong-volontariat.org

www.cotravaux.org

Les sites internet des [Réseaux régionaux-multi-acteurs](#)

Réalisation graphique : F3E

Crédits : illustration couverture : Jérémie Lusseau - France Volontaires



Ce document est mis à disposition selon les termes de la **Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International**.

Vous êtes libres de reproduire, distribuer et communiquer ce document au public. Néanmoins, vous devez respecter les conditions suivantes : vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'œuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'œuvre); vous n'avez pas le droit d'utiliser ce document à des fins commerciales; vous n'avez pas le droit de modifier, de transformer ou d'adapter ce document. Le texte intégral du contrat est disponible à l'adresse suivante : <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>



Evaluer · Echanger · Eclairer



F3E

32 rue Le Peletier

75009 Paris . France

T : 33(0)1 44 83 03 55

f3e@f3e.asso.fr

www.f3e.asso.fr

Évaluer l'impact d'un projet de mobilité internationale de jeunes en volontariat, dans l'action extérieure des collectivités territoriales

Jeunesse, mobilité, territoires.

Ce document constitue un outil méthodologique. Il vise à aider à évaluer – simplement – « l'impact » de la mobilité internationale d'un ou d'une jeune parti dans le cadre d'un volontariat (quelle que soit la durée ce celui-ci).

Il est destiné en priorité aux agent-e-s des collectivités territoriales impliquée-s dans la mobilité internationale des jeunes – ou à leurs partenaires.

Il a été produit dans le cadre d'un groupe de travail animé et coordonné par le F3E et France Volontaires.

Co-production avec :

